

Devenir micro-entrepreneur

1 jour (7H)
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le
20/12/2024

200€ : Possibilité de prise en charge partielle

Acquérir les connaissances nécessaires pour devenir micro entrepreneur

Objectifs

- Maîtriser les actions à mettre en œuvre pour réaliser votre projet de création en micro-entreprise
- Acquérir des compétences entrepreneuriales favorisant le démarrage, la mise en œuvre le développement et la pérennisation de votre entreprise

Compétences visées

- Être capable de mettre en œuvre son projet de création de micro-entreprise
- Être capable de lancer son activité et d'en assurer son suivi comptable, fiscal et social

Public

Porteur de projet souhaitant connaître le régime de la micro-entreprise

Prérequis : Être déterminé à entreprendre et avoir une idée formalisée

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Construire son projet de création d'entreprise

- Apprécier ses motivations et ses contraintes personnelles :
- Mobiliser ses compétences entrepreneuriales : la posture d'entrepreneur - Identifier les critères d'éligibilité de la micro-entreprise

Devenir micro-entrepreneur

- Maîtriser les éléments constitutifs de l'étude de marché

Appliquer les principes du statut en micro-entreprise (comptable, social, fiscal)

- Connaître la composition du chiffre d'affaires et identifier les charges
- Comprendre la protection sociale liée au statut : les cotisations sociales et les prestations sociales
- Comprendre et choisir le régime fiscal adapté à sa micro-entreprise : le micro fiscal, le versement libératoire, cfe, le régime de la tva

Lancer et pérenniser sa micro-entreprise

- Déclarer sa micro-entreprise : les formalités
- Poser les bases de sa stratégie de communication et de sa démarche commerciale
- Organiser les bases comptables et administratives : les échéances déclaratives, le bilan annuel
- Faire évoluer son entreprise : sortir du régime de la micro-entreprise

Dates & lieux

 07 février 2025


 Laval

€ 200.00

 24 mars 2025

 Laval

€ 200.00

 16 mai 2025

 Laval

€ 200.00

 07 juillet 2025

 Laval

€ 200.00

 26 septembre 2025

 Laval

€ 200.00

Devenir micro-entrepreneur

📅 03 novembre 2025

📍 Laval

€ 200.00

📅 22 décembre 2025

📍 Laval

€ 200.00



Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.



Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centre de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.



Validation/Certification

A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...).

Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.